

MIDI PARASEP® SF

Concentrateurs de Parasites Fécaux – Format 50ml

DOMAINE D'APPLICATION

Les kits Midi Parasep® SF sont des systèmes dédiés à la concentration hygiénique et efficace des œufs et larves d'helminthes kystes et oocystes de protozoaires.

PRINCIPE DE LA MÉTHODE

L'examen au microscope d'échantillons de selles permet de diagnostiquer des infections par des parasites intestinaux. La concentration fécale est devenue une méthode de routine, car elle permet la détection d'organismes présents en faible nombre qui peuvent être omis par d'autres méthodes. La sédimentation est destinée à séparer par centrifugation des organismes tels que les protozoaires, les œufs et larves d'helminthes, des débris fécaux.

PRINCIPE DU TEST

L'échantillon fécal est prélevé à l'aide de la pelle présente sur le filtre et mélangé avec les solutions dans le tube. Après une courte mise en solution et une centrifugation, le Midi Parasep® SF est ouvert à nouveau et le sédiment est prêt pour l'examen microscopique. Il s'agit d'un appareil à usage unique, jetable, qui procure un gain de temps significatif et évite les contaminations croisées.

Filtration en deux étapes. Les grandes particules sont retenues sans obstruer la filtration, et le filtre permet concentration sans utiliser de solvant.

REACTIFS

Midi Parasep® SF est disponible sous forme de 5 kits de 40 tests avec tout le matériel nécessaire pour 40 tests : Midi Parasep® SF Apafix™, Midi Parasep® SF Bailenger et Midi Parasep® SF MIF. Les fixateurs écologiques sont des solutions de fixation sans danger pour la santé. Les dispositifs fournis sont prêts à être utilisés.

Un autre kit Mini Parasep® SF sans réactif est disponible en format de 50 tests.

PRODUIT MIDI PARASEP® SF

Référence	Description Produit	Conditionnement	Conditions de Stockage
180060	Midi Parasep® SF + 8ml Bailenger & 40ml Triton X	40 tests	18-25°C

COMPOSITION

Le Midi Parasep® SF est constitué de 2 parties: le tube avec la solution (chambre de mélange) et le filtre attaché sur le tube conique.

PRECAUTIONS

Destiné à des professionnels uniquement
Destiné à un usage diagnostic *in vitro* uniquement

Bailenger

Classification des préparations : Les constituants sont classés comme non dangereux selon la directive 1272/2008 [CLP].

Triton X-100 Solution

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P313 Consulter un médecin.

STABILITE ET CONSERVATION

Les kits sont stables jusqu'à la date de péremption indiquée sur l'étiquette. Les kits doivent être stockés et transportés à température ambiante. Les liquides doivent être éliminés selon la réglementation en vigueur.

ECHANTILLONS

Utiliser des matières fécales fraîches ou conservées.

Les échantillons de selles doivent être traités le plus rapidement possible après la collecte en raison de la nature fragile de certains stades parasitaires des protozoaires (formes végétatives).

Une fois ajouté au milieu Bailenger l'échantillon doit être analysé dans les 24 heures. La congélation est déconseillée car des températures négatives peuvent dégrader les œufs d'helminthes.

Tous les échantillons de patients doivent être considérés comme potentiellement infectieux et l'utilisateur doit porter des gants et des lunettes de protection, et une blouse de laboratoire lors du test.

Compte tenu de la fragilité de certains stades parasitaires tels que les formes végétatives de protozoaires, il est recommandé de traiter les selles 24h suivant leur recueil.

MODE OPERATOIRE

Merci de bien vouloir respecter les lignes directrices suivantes lors de la manipulation du Midi Parasep® SF.

Pour éviter la contamination croisée, Midi Parasep® SF doit rester fermé en tout temps, sauf lors de l'introduction de l'échantillon ou lors de l'extraction de l'échantillon concentré final pour examen.

Préparation de l'échantillon

- 1A Dévisser le bouchon.
- 1B Le kit est prêt à l'emploi, pré-remplie avec 8ml de réactif (Bailenger) dans le tube à fond rond.
- 1C Prélever un petit échantillon de selle à l'aide de la cuillère. Si nécessaire, ajouter une goutte de surfactant (par exemple, le Triton X-100) dans le tube.
- 1D Veillez à ce que la cuillère soit au moins remplie à moitié, attention celle-ci ne doit pas déborder (1E) (aidez-vous de la spatule pour faire le raz).

Si l'échantillon de selle est trop dur, utilisez la spatule en bois pour vous aider à remplir la cuillère. Note : L'échantillon est maintenant prêt pour l'étape de transport (température ambiante ; 24h maximum).

Emulsification

2 Visser le module filtre sur le tube. BLOQUER. Vortexer pour déliter la selle, (pas d'agitation manuelle). Maintenir le tube verticalement.

Centrifugation

3 Retourner en une seule fois et centrifuger à 200g, durant 2 minutes. Midi Parasep® SF s'adapte à tous les sceaux de centrifugeuses 50ml.

RAPPEL: Calcul du nombre de tours par minute en fonction du rayon de la centrifugeuse.

$$RPM = \sqrt{\frac{g}{1.12r}} \times 1000$$

rpm: tours par minute

g: accélération (max.1000g)

r: rayon de la centrifugeuse en mm (depuis l'axe central jusqu'à la pointe du cône).

Examen et Résultats

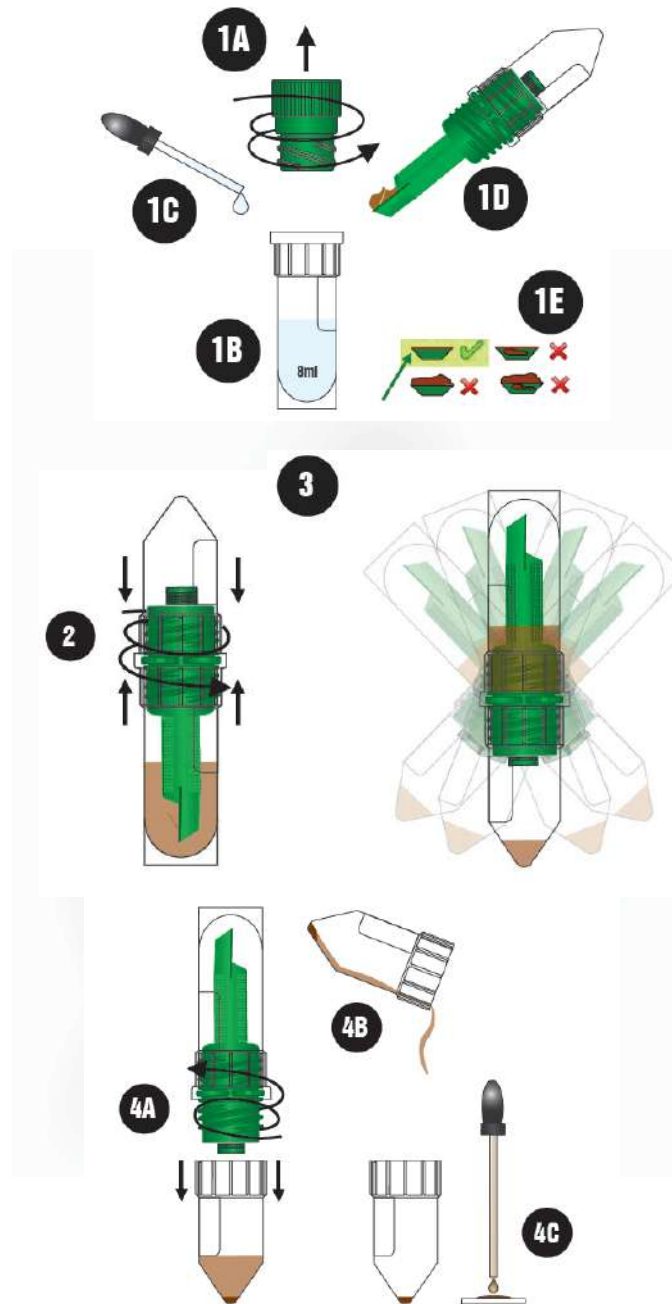
4A Si du liquide est présent dans le filetage du tube conique, entourer d'un «Sopalin» pour éviter la projection à l'ouverture.

4B Jeter le module de filtre contenant des débris, éliminer le surnageant.

4C Si nécessaire, remettre le culot en suspension avec 1 ou 2 gouttes d'eau physiologique.

Déposer une goutte de la suspension entre lame et lamelle, puis observer au microscope.

Si besoin, ajouter une goutte de lugol. Note : Le sédiment peut être extrait jusqu'à 2 jours après la centrifugation pour la réalisation de l'examen microscopique.



PERFORMANCES

Une étude comparative a été effectuée entre le système Parasep® et la méthode de concentration modifiée de Ridley-Allen qui est une technique ouverte. Cent échantillons fécaux, frais ou conservés, ont été examinés par les deux techniques. Ils contenaient une large variété d'œufs, larves, kystes et oocystes comme suit :

- 26 échantillons fécaux étaient contaminés avec des œufs ; dont
 - 21 contenaient une seule espèce d'helminthe ; et
 - 5 contenaient 2 à 3 espèces.
- 24 échantillons fécaux présentaient des kystes et oocystes de protozoaires ;
 - 15 contenaient une seule espèce de protozoaire ; et
 - 9 contenaient 2 espèces ou plus.
- 50 échantillons fécaux étaient exempts d'œufs, kystes et larves.

Des résultats semblables ont été obtenus par les 2 méthodes.

BIBLIOGRAPHIE

1. 'Medical Microbiology' PR Murray, WL Drew, GS Kobayashi & JH Thomson. Mosby Books Inc., New York 1990.
2. 'Tropical Medicine and Parasitology' W Peters & HM Gilles. Wolfe Medical Publications Ltd.
3. 'Atlas of Medical Helminthology and Protozoology' Jeffrey & Leach. E & S Livingstone Ltd.
4. 'Atlas of Human Parasitology' LR Ash and TC Orihel. ASCP Press, Chicago.
5. 'Diagnostic Medical Parasitology' LS Garcia & DA Bruckner. Elsevier Science Publishing Co. Inc.

	Date d'expiration
	Numéro de lot
	Numéro de catalogue
	Fabricant
	Dispositif médical de Diagnostic <i>In vitro</i>
	Limites de température
	Usage unique

Distributeur:
Eurobio Scientific
7 avenue de Scandinavie
ZA Courtabœuf
91940 Les Ulis
France

Apacor Limited
Unit 5 Sapphire Centre
Fishponds Road
Wokingham
Berkshire
RG41 2QL
United Kingdom

eurobio
SCIENTIFIC

Tel: +44 (0)118 979 5566
Fax: +44 (0)118 979 5186
Email: orders@apacor.com
www.apacor.com

MDSS GmbH
Schiffaraben 41
30175 Hanover
Germany



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—BAILENGER

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit: Bailenger

Code du produit 181010, 180060

Nom du produit Mini Parasep® SF, Midi Parasep® SF

Catégorie du produit: Autres tests des fèces

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bailenger—Fixateur

Le MINI PARASEP® SF /MIDI PARASEP® SF est un dispositif médical de diagnostic in vitro, pour usage in vitro et professionnel uniquement.

Le MINI PARASEP® SF BAILENGER/ MIDI PARASEP® SF BAILENGER est un kit qui permet d'effectuer la méthode de concentration des éléments parasitaires selon Bailenger.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Apacor Limited, Unit 5 Sapphire Centre, Fishponds Road, Wokingham, Berkshire, RG41 2QL, United Kingdom

Téléphone: +44 (0) 118 979 5566

Courriel: technical@apacor.com

Urgences: S'adresser au Centre antipoison de votre secteur

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)118 979 5566 (0900-1700 Lundi-Vendredi à l'exclusion des jours fériés au Royaume-Uni)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Les constituants sont classés comme non-dangereux selon la directive 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Mentions de danger

-

Conseils de prudence

-

2.3 Autres informations

Non classifié comme PBT / vPvB selon les critères actuels de l'UE.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Nom Chimique: Acetic Acid

No CAS: 64-19-7

No EC: 200-580-7

Index No: -

Registration No: -

Classification: Skin Corr. 1A (H314), Flam. Liq 3 (H226)

Concentration: < 1%

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Contact cutané: Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

Contact oculaire: Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: produit chimique sec, ou CO₂. (Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface, les eaux souterraines et du sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable, ou un autre matériau non combustible et transférer dans des récipients pour élimination selon la réglementation locale (voir Section 13). Gardez à l'élimination adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des gants de protection et des vêtements de protection appropriés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et d'autres zones exposées avant de manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—BAILENGER

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres utilisations spécifiques sont indiqués à part ceux qui sont énumérés dans la Section 1.2.

SECTION 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Acetic Acid 64-19-7	
Autriche	STEL: 20 ppm STEL: 50 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
Belgique	STEL: 15 ppm STEL: 38 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
Danemark	STEL: 20 ppm STEL: 50 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
France	STEL: 10 ppm STEL: 25 mg/m ³
Allemagne	STEL: 20 ppm STEL: 50 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
Irlande	STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
Italie	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
Pologne	STEL: 30 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³
Portugal	STEL: 15 ppm TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
Espagne	STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³
Suède	STEL: 10 ppm STEL: 25 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 13 mg/m ³
Les Pays-Bas	
Royaume Uni	

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

(a) Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (8 pouces minimum). Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales, telles que NIOSH (US) or EN 166 (EU).

(b) Protection de la peau: Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée (sans surface extérieure du gant touchante) pour éviter le contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois applicables et bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications

de la directive européenne 89/686 / CEE et de la norme EN 374 qui en dérive.

(c) Protection du corps: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

(d) Protection respiratoire: -

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement

-

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) **État physique** liquide **Couleur** incolore

b) **Odeur** Caractéristique de l'acide acétique

c) **Seuil olfactif** Pas d'information disponible

d) **pH** 5,0 ± 0,5 à 20°C

e) **Point de fusion/point de congélation** Pas d'information disponible

f) **Point/intervalle d'ébullition** Pas d'information disponible

g) **Point d'éclair** Pas d'information disponible

h) **Taux d'évaporation** Pas d'information disponible

i) **Inflammabilité (solide, gaz)** Pas d'information disponible

j) **Limites d'inflammabilité dans l'air** Pas d'information disponible

k) **Pression de vapeur** Pas d'information disponible

l) **Densité de vapeur** Pas d'information disponible

m) **Densité relative** Pas d'information disponible

n) **Hydrosolubilité** Pas d'information disponible

o) **Coefficient de partage: n-octanol/eau** Pas d'information disponible

p) **Température d'auto-inflammabilité** Pas d'information disponible

q) **Température de décomposition** Pas d'information disponible

r) **Viscosité** Pas d'information disponible

s) **Propriétés explosives** Pas d'information disponible

t) **Propriétés comburantes** Pas d'information disponible

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas d'information disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible

10.4 Conditions à éviter

Stocker à l'abri de la lumière.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—BAILENGER

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Pas d'information disponible

La corrosion / irritation cutanée Pas d'information disponible

Irritation de lésions oculaires graves / irritation oculaire Pas d'information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'information disponible

Mutagène sur les cellules germinales Pas d'information disponible

Cancérogénicité IARC: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme probable, possible ou reconnu cancérogène pour les humains par IARC.

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Aucune information disponible

Danger par aspiration Aucune information disponible

11.2 Autres informations

Nom Chimique

Acetic Acid	LD50 oral 3310 mg/kg (Rat)
	LD50 dermal 1060 mg/kg (Rabbit)
	LC50 inhalation 11.4 mg/L (Rat) 4 h

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques: Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Toxicité pour le poisson

Acetic Acid	75: 96 h Lepomis macrochirus mg/L
	LC50 static 79: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Acetic Acid	47: 24 h Daphnia magna mg/L
	EC50 65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Chemical Name log Pow

Acetic Acid	0
-------------	---

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation de la sécurité chimique nécessaire ou pas été effectuée.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

12.7 Autres informations

Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés: Ce matériau peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés: Comme les produits non utilisés.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA/DOT/ICAO: Non réglementé

14.1 ONU Nom: -

14.2 ONU Nom d'expédition -

14.3 Classe de danger pour le transport: -

14.4 groupe d'emballage: -

14.5 Dangers environnementaux: Non

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur: Pas d'information disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73 / 78 et le recueil IBC

Non destiné à être transporté en vrac.

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'information disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Le texte complet des Phrases-H mentionnées dans Sections 2 et 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Skin Corr. Corrosion de la peau

Flam. Liq. Les liquides inflammables.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes au meilleur de nos connaissances. Apacor Limited décline toute responsabilité pour perte, des blessures ou des dommages pouvant découler de son utilisation.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit: Triton X-100 Solution

Code du produit 181010, 181020, 180060, 180070

Nom du produit Mini Parasep® SF, Midi Parasep® SF

Catégorie du produit: Autres tests des fèces

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Triton X-100 solution—détergent

Le MINI PARASEP® SF /MIDI PARASEP® SF est un dispositif médical de diagnostic in vitro, pour usage in vitro et professionnel uniquement.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Apacor Limited, Unit 5 Sapphire Centre, Fishponds Road, Wokingham, Berkshire, RG41 2QL, United Kingdom

Téléphone: +44 (0) 118 979 5566

Courriel: technical@apacor.com

Urgences: S'adresser au Centre antipoison de votre secteur

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)118 979 5566 (0900-1700 Lundi-Vendredi à l'exclusion des jours fériés au Royaume-Uni)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:



Pictogramme

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

2.3 Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]:

Nom Chimique: **Triton X-100** (concentration 10–20%) (inclus dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

No CAS: 9002-93-1

No CE: -

Un numéro d'enregistrement ne sont pas disponibles pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un enregistrement plus tard date limite.

Classification: Acute Tox. 4 (H302); Serious Eye Dam. 1 (H318)
Concentration: 5–10%

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir Section 16.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Contact cutané: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.

Contact oculaire: Rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Ingestion: Immédiatement faire boire de l'eau (2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion. Risque de lésions oculaires graves.

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: produit chimique sec, CO₂, mousse ou de l'eau pulvérisée. (Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: aucune information disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Un feu ambiant peut libérer des vapeurs dangereuses.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Autres informations: Empêche les eaux d'extinction incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eau du sol.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un expert.

Conseil pour les secouristes: Pour la protection individuelle, voir la Section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet dangereux. Gardez à l'écoulement adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard. Pour les précautions voir Section 2.2.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés. Pour la température de stockage voir l'étiquette.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres utilisations spécifiques sont indiqués à part ceux qui sont énumérés dans la Section 1.2.

SECTION 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

(a) Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (8 pouces minimum). Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales, telles que NIOSH (US) or EN 166 (EU).

(b) Protection de la peau: Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée (sans surface extérieure du gant touchante) pour éviter le contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois applicables et bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686 / CEE et de la norme EN 374 qui en dérive.

(c) Protection du corps: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

(d) Protection respiratoire: Lorsque l'évaluation des risques montre que des appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387) les cartouches de respirateur comme une sauvegarde à des contrôles d'ingénierie. Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un masque complet à adduction d'air. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) **État physique** liquide **Couleur** jaune clair

b) **Odeur** Pas d'information disponible

c) **Seuil olfactif** Pas d'information disponible

d) **pH** 9.7

e) **Point de fusion/point de congélation** environ 6°C

f) **Point/intervalle d'ébullition** 200°C

g) **Point d'éclair** 251°C

h) **Taux d'évaporation** Pas d'information disponible

i) **Inflammabilité (solide, gaz)** Pas d'information disponible

j) **Limites d'inflammabilité dans l'air** Pas d'information disponible

k) **Pression de vapeur** <1hPa à 25°C

l) **Densité de vapeur** Pas d'information disponible

m) **Densité relative** 1.070g/cm³

n) **Hydrosolubilité** Soluble dans l'eau



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

o) Coefficient de partage: n-octanol/eau Pas d'information disponible

p) Température d'auto-inflammabilité Pas d'information disponible

q) Température de décomposition Pas d'information disponible

r) Viscosité Pas d'information disponible

s) Propriétés explosives Pas d'information disponible

t) Propriétés comburantes Pas d'information disponible

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas d'information disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible

10.5 Matières incompatibles

Acides forts. Des bases fortes. Agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible. En cas d'incendie: voir la Section 5.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Pas d'information disponible

La corrosion / irritation cutanée Pas d'information disponible

Irritation de lésions oculaires graves / irritation oculaire Pas d'information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'information disponible

Mutagène sur les cellules germinales Pas d'information disponible

Cancérogénicité IARC: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme probable, possible ou reconnu cancérogène pour les humains par IARC.

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Aucune information disponible

Danger par aspiration Aucune information disponible

RTECS: non disponible. Pour le meilleur de nos connaissances, la chimie, la physique, et toxicologiques ont pas été examinées à fond.

11.2 Autres informations

Triton X-100

Toxicité aiguë orale: LD50 Rat: 1800 mg / kg (RTECS)

Mutagénicité des cellules germinales: génotoxicité in vitro mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test de la souris lymphome Résultat: négatif

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation de la sécurité chimique nécessaire ou pas été effectuée.

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants: Triton X-100

Toxicité pour le poisson

LC50 Macrochirus Lepomis: 2,800 - 3,200 µg/l; 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

LC50 daphnies: 11,2 mg/l; 48 h

12.7 Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés: Les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés: Comme les produits non utilisés.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA/DOT/ICAO: Non réglementé

14.1 ONU Nom: -

14.2 ONU Nom d'expédition -

14.3 Classe de danger pour le transport: -

14.4 groupe d'emballage: -

14.5 Dangers environnementaux: Non

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur: Pas d'information disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73 / 78 et le recueil IBC

Non destiné à être transporté en vrac.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ—TRITON X-100 SOLUTION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des Règlement (CE) Nos: 1272/2008 & 1907/2006

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC): Ce produit contient des substances extrêmement préoccupantes-dessus de la limite réglementaire respective (> 0,1% p / p), le règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), article 57).

Contient: Triton X-100.

Pas d'information disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Le texte complet des Phrases-H mentionnées dans Sections 2 et 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Acute Tox. Toxicité aiguë

Serious Eye Dam. Lésions oculaire graves.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes au meilleur de nos connaissances. Apacor Limited décline toute responsabilité pour perte, des blessures ou des dommages pouvant découler de son utilisation.